



Conférence de presse AgrolImpact 30 septembre 2025

Discours de Johannes Rösti, Chef du service de l'agriculture Canton de Neuchâtel

Mesdames, Messieurs, représentant-e-s du monde agricole, industriel et commercial. Au nom du Conseil d'État neuchâtelois je vous remercie pour votre présence à cette conférence de presse d'AgrolImpact.

En 2023, sur proposition du Conseil d'Etat, le Parlement neuchâtelois a adopté son premier Plan climat cantonal résolument tourné vers l'avenir. Son objectif...très ambitieux : atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 (contre 2050 proposé par le Gouvernement) grâce une forte réduction de notre dépendance aux énergies fossiles, mais aussi investir pour s'adapter aux effets du changement climatique, notamment en agriculture et sylviculture. Le Conseil d'État neuchâtelois entend ainsi impulser une action climatique dynamique et concrète dans les domaines de l'énergie, du bâtiment, de la mobilité, de l'industrie mais aussi bien sûr de l'agriculture.

En la matière et tenant compte de la réalité des exploitant-e-s neuchâtelois-es, le Conseil d'État s'est calé sur le même objectif que la Confédération pour l'agriculture : réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre. Sa réalisation passera par un soutien accru aux énergies renouvelables locales - notamment le photovoltaïque sur les constructions rurales et le biogaz mais aussi toutes les mesures volontaires et volontaristes prises par les exploitant-e-s dans leurs bonnes pratiques agronomiques, d'où un intérêt marqué pour le dispositif d'AgrolImpact.

C'est pourquoi, dès la première phase du plan climat, le canton de Neuchâtel a soutenu pleinement, via AgrolImpact et la Chambre d'agriculture et de viticulture, la réalisation d'un diagnostic complet sur 10 exploitations neuchâteloises de différentes filières. Fort de cette collaboration réussie avec AgrolImpact, et en phase avec d'autres cantons, le canton de Neuchâtel s'engage désormais à prendre en charge 50% des coûts des bilans pour chaque nouvelle exploitation rejoignant AgrolImpact d'ici 2027, avec l'objectif d'atteindre rapidement 25 fermes ou plus dans la région.



À travers de ces collaborations, AgrolImpact s'est affirmé comme un partenaire incontournable du canton de Neuchâtel et d'autres cantons romands pour leurs programmes climatiques dans le domaine agricole et alimentaire. AgrolImpact repose sur une gouvernance inédite, garantissant ainsi la crédibilité, la transparence et la validité scientifique de ses méthodes utilisées. Grâce à ce cadre rigoureux, les émissions et réductions de gaz à effet de serre peuvent être mesurées de façon fiable, et l'engagement du monde agricole devient visible, reconnu et valorisé.

En effet, il est essentiel que les agriculteurs et agricultrices soient justement indemnisés, via le marché, pour les investissements nécessaires à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est une condition indispensable pour maintenir une production alimentaire de qualité tout en réduisant l'empreinte carbone.

Face à l'ampleur du défi climatique, nous invitons les entreprises agroalimentaires, les transformateurs, les distributeurs et les cantons de Suisse alémaniques à rejoindre ce dispositif robuste et opérationnel, et à investir intelligemment dans la transition !

Dans cet esprit, le canton de Neuchâtel et d'autres cantons romands soutiennent AgrolImpact dans sa phase de lancement, en tant que dispositif de référence déjà éprouvé. Je remercie chaleureusement AgrolImpact, ses équipes et partenaires pour leur action précurseur et vous remercie toutes et tous pour votre engagement.